

ÉCOLE PRIMAIRE
JEAN-GROU



Une rentrée différente

Dû à la COVID-19, il est essentiel de se préparer à toutes éventualités. Nous vous demandons de suivre ces consignes :

- prenez le temps de discuter avec votre enfant de la situation ;
- assurez un enseignement de l'hygiène des mains ;
- assurez un enseignement du port du couvre-visage (élèves de 5^e et 6^e année).



Ces petits gestes feront une grande différence auprès de vos enfants pour une rentrée scolaire sécuritaire et réussie !

Au plaisir de vous rencontrer,

L'équipe de direction

La rentrée scolaire primaire 2020-2021

Jeudi 27 août	2 ^e , 4 ^e , 6 ^e année Et les groupes 920 et 930	7 h 40 à 10 h 30
Vendredi 28 août	1 ^{re} , 3 ^e , 5 ^e année Et les groupes 910 et 911	7 h 40 à 10 h 30
À partir du lundi 31 août	Tous les élèves	7 h 40 à 15 h 02

La rentrée progressive du préscolaire et des classes langage 2020-2021

→ Les parents recevront **un appel ou un courriel personnalisé** pour connaître le rendez-vous de leur enfant d'ici le 26 août.

Jeudi 27 août et vendredi 28 août	Horaire personnalisé sur rendez-vous avec l'enseignante
À partir du lundi 31 août	7 h 40 à 14 h 22 Départ des autobus : 15 h 02



Rencontres virtuelles de la rentrée pour les parents

Mercredi 26 août	1 ^{re} année	18 h 30 à 19h15
	2 ^e année	19 h 15 à 20 h 00
Mercredi 2 septembre	Assemblée générale des parents	18h30 à 19h30
Jeudi 3 septembre	3 ^e année	18 h 00 à 18 h 45
	4 ^e année	18 h 45 à 19 h30
	5 ^e année	19h30 à 20h15
	6 ^e année	20h15 à 21h00
Jeudi 10 septembre	Préscolaire	18h30 à 19h45

→ Un lien internet pour la rencontre vous sera envoyé par courriel.

Assemblée générale de parents - virtuelle

Date : Mercredi le 2 septembre de 18h30 à 19h30

- Formation du **conseil d'établissement**
- Présentation du rapport d'activités 19-20 : CE et OPP
- Nomination du parent représentant parent au conseil d'administration de la CSSMB
- Formation de l'**Organisme de Participation des Parents** (OPP)
- Un lien internet pour la rencontre vous sera envoyé par courriel.

Dates à retenir

Vendredi 4 septembre	Fête de la rentrée
Lundi 7 septembre	Congé- fête du travail
Mardi 13 octobre	Photos scolaires



Calendrier scolaire 2020-2021

Le [calendrier scolaire](#) se retrouve sur le site internet de l'école.

Fiche santé - Autorisation de sorties dans le quartier et diffusion de photos et vidéos

Votre enfant recevra une fiche santé, l'autorisation de sortie dans le quartier et l'autorisation de diffusion de photos et vidéos dès le premier jour d'école.

Compléter et remettre le lundi 31 août 2020.

Collation et lait école

- Dû à la situation actuelle, le lait ne sera pas distribués par l'école.
- Les élèves recevront une collation du mardi ou vendredi.
- Prévoyez une collation santé pour votre enfant les lundis.



Autobus scolaire

 **Plusieurs changements surviendront dû à la situation du COVID-19.**

Le Service du transport scolaire acheminera directement aux écoles les cartes d'autobus. Votre enfant recevra sa carte d'autobus à l'école le **27 ou 28 août 2020**.


Le mercredi 26 août, vous obtiendrez en ligne toutes les informations relatives au transport scolaire de votre enfant sur le site internet du CCSMB, www.csmb.qc.ca/transport :

- ✓ Le numéro de l'autobus;
- ✓ Le lieu de votre arrêt;
- ✓ L'arrêt où l'enfant doit attendre l'autobus;
- ✓ L'heure de passage de l'autobus, matin et après-midi.



Votre enfant doit être à l'arrêt au moins **10 minutes avant l'heure indiquée** et **sa carte d'autobus doit être accrochée à son sac d'école**.

Le règlement demande qu'un adulte soit présent à la montée et à la descente des enfants du **préscolaire**.

Le **port du couvre visage** est **obligatoire** pour les élèves de **5^e et 6^e année**. Il est fortement suggéré pour les élèves du préscolaire à la 4^e année. 

Dû à la situation, aucune demande de courtoisie ne sera acceptée pour l'année scolaire 2020-2021.

Jours de pluie

Prévoyez :

- un imperméable,
- un chapeau,
- et des bottes de pluie.



Les élèves iront à l'extérieur pour oxygéner leurs poumons et se dégourdir les jambes. C'est nécessaire pour le bon fonctionnement du cerveau!

Frais scolaires

Les frais pour le matériel scolaire périssable varient selon le degré. **Vous devrez acquitter la facture reçue par courriel dès la réception de la facture par courriel.**

Vous pouvez effectuer le paiement :

- **par internet** (avec le numéro de référence de la facture)
- **par chèque** au nom de l'école Jean-Grou (indiquez le nom et prénom de votre enfant ainsi que matériel périssable).

Pour les **effets scolaires**, vous devez vous les procurer **avant jeudi 27 août** dans le magasin de votre choix.

Les effets scolaires de votre enfant doivent tous être **identifiés** à son nom.

Service de garde



Si vous souhaitez avoir accès au **service de garde le jeudi 27 et le vendredi 28 août**, vous devez inscrire **obligatoirement** votre enfant à servicedegarde.jean-grou@csmc.qc.ca, en donnant les informations suivantes :

Nom de famille : _____ Prénom : _____

Date			Choix
27 août	<i>Au service de garde seulement</i>	Après 10h30	9\$ <input type="checkbox"/>
		Journée complète (7h à 18h)	9\$ <input type="checkbox"/>
28 août	<i>Au service de garde seulement</i>	Après 10h30	9\$ <input type="checkbox"/>
		Journée complète (7h à 18h)	9\$ <input type="checkbox"/>

Le Royaume des

→ **L'horaire régulier** du service de garde et du service de dîner débute le **lundi 31 août**.

→ Pour toutes questions, vous communiquez avec la technicienne du service de garde au **514-747-1260 poste 2**.

→ Pour toutes informations supplémentaires, visitez le site internet de l'école : [service de garde](#).

Service du dîner

Des frais de **2,75 par jour par élève** s'appliquent à la surveillance du midi.

Sécurité et circulation autour de l'école

La sécurité des élèves est une **priorité**, nous vous prions de bien respecter les consignes suivantes lors de l'arrivée et du départ des élèves:

Si votre enfant prend l'autobus	<p>Tout au long de l'année, les autobus scolaires déposent et reprennent les enfants en toute sécurité au débarcadère.</p> <p>Aucun autre véhicule n'est autorisé dans le débarcadère durant ces heures :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Matin : 7h40 à 7h50 - Fin de journée : 15h02 à 15h10
Si votre enfant est marcheur	<p>Les enfants marcheurs entrent par la porte de la cour située sur la rue Tassé.</p>
Si votre enfant est marcheur et que vous venez le chercher en automobile	<p>Vous vous stationnez et sortez de votre véhicule pour reconduire votre enfant à l'entrée de la cour. Les véhicules ne doivent pas s'immobiliser au milieu de la rue, ni devant le débarcadère.</p>



⚠ Veuillez noter que suite aux consignes ministérielles, **aucun parent ne pourra entrer dans l'école ou sur la cour d'école**, sauf s'il y est invité.

PLEASE USE THIS TRANSLATOR SITE IF YOU NEED IT

يرجى استخدام موقع الترجمة إذا احتجت إليه

如果需要, 请使用翻译网站

<https://context.reverso.net/traduction> ou

<https://www.deepl.com/translator>

Site de l'école Jean-Grou

Pour toutes informations supplémentaires, veuillez consulter le site internet de l'école : <https://jean-grou.ecolesaintlaurent.ca/>.

